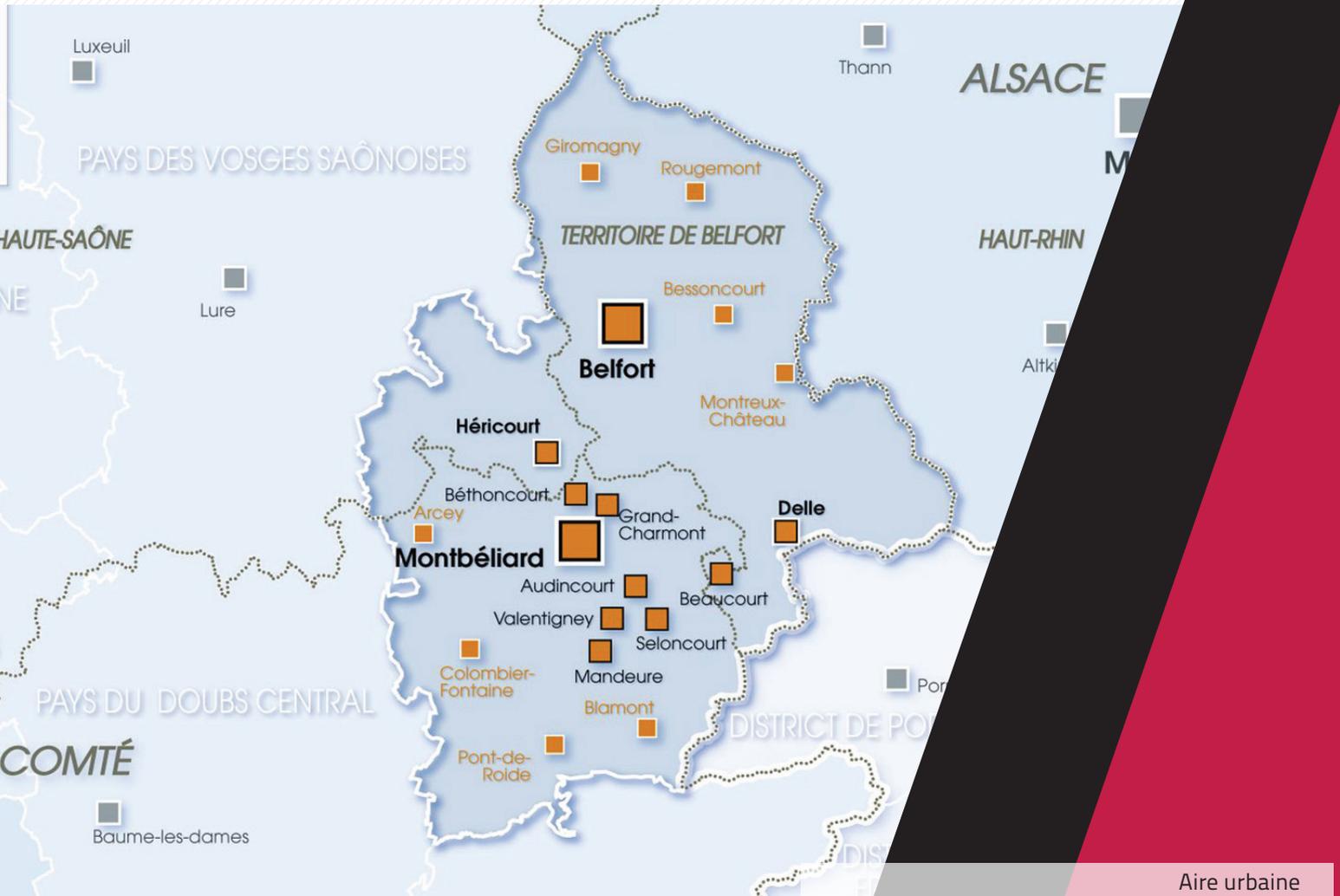




**Conseil de Développement**  
Pays de Montbéliard Agglomération

## Aire urbaine Belfort-Montbéliard



### « Entre Mythe et Réalité »

Avis du Conseil de développement

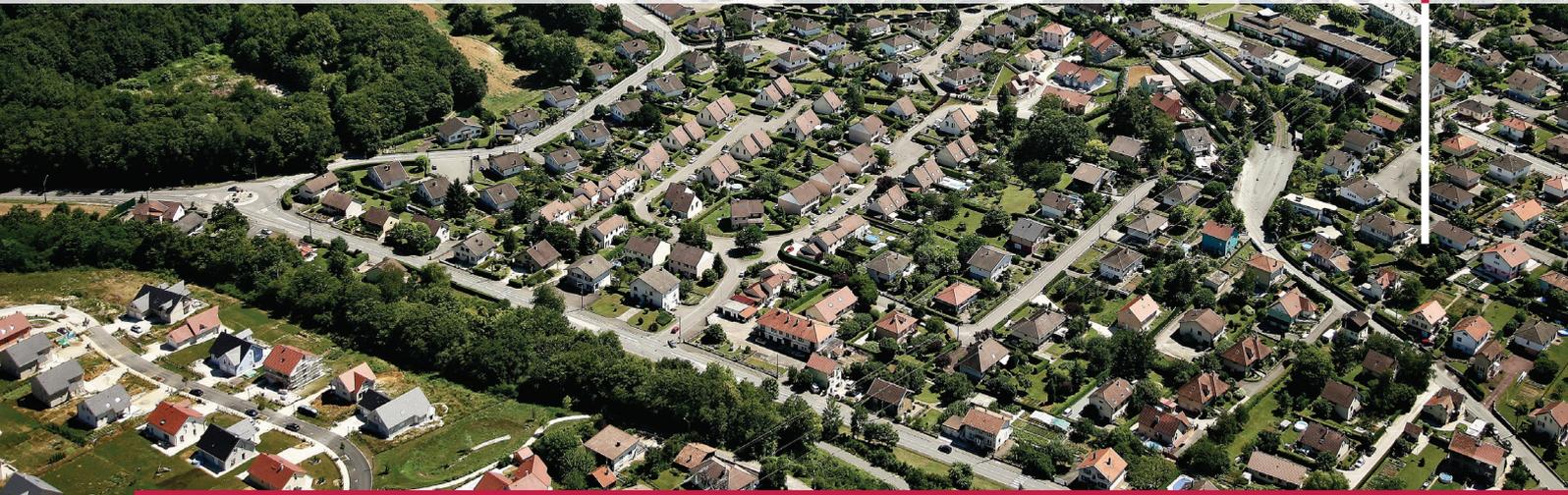
Juillet 2013

[www.codev.agglo-montbeliard.fr](http://www.codev.agglo-montbeliard.fr)



► Sommaire

Préambule .....	5
Contexte .....	7
Les objectifs .....	9
L'Aire urbaine : nouvelle échelle territoriale ? .....	11
L'Aire Urbaine : du Constat aux pistes d'actions.....	13
Conclusion .....	15
Composition du groupe de Travail .....	17
Personnes auditées .....	19



## ► Préambule

*« L'histoire a fait qu'on a 2 territoires avec des caractéristiques très différentes, aussi bien en matière de concentration industrielle que d'ancrage administratif ou même de démographie.*

*L'avantage de Belfort était une forme de concentration démographique, économique et administrative. Montbéliard souffrait d'une certaine dispersion. C'est sans doute une des raisons pour laquelle, en 1959, pour essayer de compenser ce handicap, le Pays de Montbéliard a eu l'idée de créer le district urbain qui, de 59 aux années 60, est resté relativement timide et a connu, à partir du début des années 60, sous l'impulsion d'André Boulloche, un développement considérable. On peut dire, par rapport à Belfort, que le Pays de Montbéliard a compensé en grande partie son déficit de concentration et de regroupement. Cela a largement contribué à équilibrer les 2 pôles.*

*Le Pays de Montbéliard est une structure multipolaire sans centre véritablement dominant. En face, on a quand même un secteur, très polarisé autour de Belfort. Bien entendu, regrouper ces 2 pôles entre eux pose certaines difficultés, d'autant plus, que s'y ajoute le rôle des personnalités politiques diverses. Il est certain qu'il y a une personnalité politique, dans le demi-siècle écoulé qui a eu un rôle extrêmement important, et a été, à bien des égards, visionnaire, c'est André Boulloche : La 1ère grande véritable réflexion sur les synergies possibles entre le territoire de Belfort et le Pays de Montbéliard, c'est à l'instigation d'André Boulloche, qu'elle a été lancée. Ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'André Boulloche était un personnage qui avait une réelle ouverture et voyait beaucoup plus loin que le tout petit territoire où nous sommes. Ingénieur Général des Ponts et chaussées, vision Européenne, vision d'aménagement du territoire, il était tout à fait logique que ce soit lui qui ait l'idée de lancer cette première initiative. »*

Extrait de l'intervention de François VION-DELPHIN, Historien - 1er Juin 2011



## ► Contexte

L'Aire Urbaine en quelques chiffres :

- ▶ 3 départements : Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort,
- ▶ 199 communes
- ▶ 308 666 habitants (RGP INSEE 2010)
- ▶ 1 234,05 km<sup>2</sup>
- ▶ 250 habitants / km<sup>2</sup>
- ▶ 12 établissements publics de coopération intercommunale dont 2 communautés d'agglomération
- ▶ 2 compagnies de transport (Kéolis et Optymo)
- ▶ 1 ligne LGV Rhin-Rhône
- ▶ 2/3 des chercheurs de la Région
- ▶ 40% de la richesse industrielle de la région Franche-Comté
- ▶ 2 filières industrielles stratégiques (mécanique et énergie)
- ▶ 2 scènes nationales

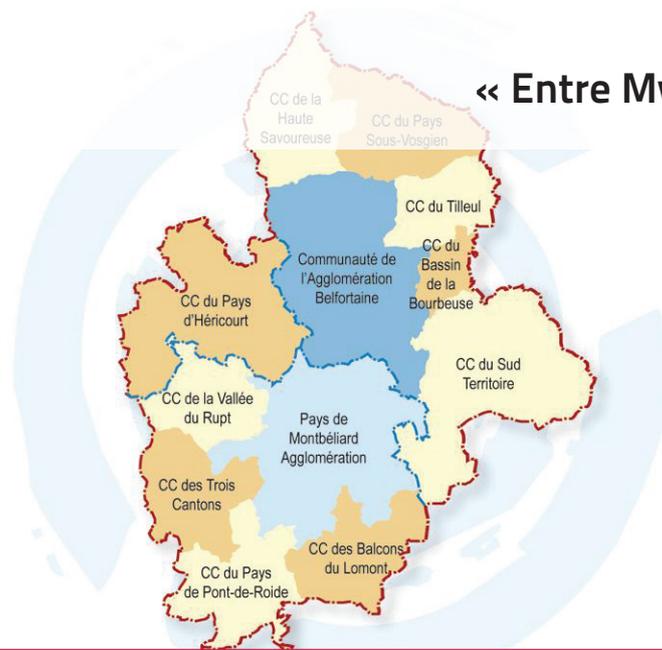


## ► Les objectifs

Éclairer les élus de Pays de Montbéliard Agglomération sur la nécessité de création d'une Aire urbaine qui sera une collectivité locale unique regroupant les actuelles communautés d'Agglomération de Belfort et de Montbéliard, Delle et Héricourt et pourquoi pas d'autres agglomérations qui sont créées ou qui sont en cours de création... eu égard au projet de loi de réforme des collectivités territoriales.

Rechercher des paramètres de notoriété et d'attractivité de l'Aire Urbaine, thème fondamental qui dicterait l'intérêt de réaliser une Agglomération unique. Notre territoire deviendra reconnu par l'extérieur à partir du moment où il aura un minimum d'unité et de poids... donc une lisibilité géographique forte.

Analyser les freins et facteurs de succès à la réalisation de l'Aire Urbaine par enquête auprès des acteurs de PMA et auprès des autres communautés d'agglomérations.



## ► L'Aire urbaine : nouvelle échelle territoriale ?

Le contexte mondial est en pleine mutation. Les équilibres antérieurs sont complètement bouleversés par toute une série de crises et de contraintes qui obligent à une remise en cause des modèles et des organisations existants. Les modes de production et d'échange connaissent des transformations profondes. Dans ce contexte, le phénomène urbain prend une place prépondérante. Les villes sont au cœur du développement du monde du 21<sup>ème</sup> siècle.

Les citoyens, même s'ils restent attachés à la proximité, vivent de plus en plus dans des échelles de territoires multiples qu'ils pratiquent en fonction de leurs besoins et de leurs envies. Ces citoyens ne vivent plus dans une seule dimension géographique et inventent leurs propres territoires.

En effet, dans leurs pratiques quotidiennes et leurs modes de vie, les relations domicile-travail, les échanges économiques ou culturels, ils ignorent largement les frontières administratives qui découpent les territoires et bassins de vie, y compris celles des intercommunalités. Ils regrettent les fragmentations institutionnelles qui caractérisent fréquemment notre organisation territoriale, car elles ne permettent pas toujours de développer à la bonne échelle un certain nombre de politiques publiques.

### Une attente forte de dialogue inter-territorial et de mises en cohérence

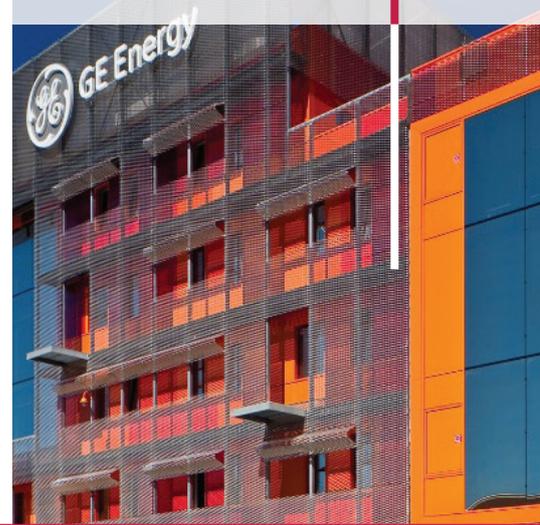
Le Conseil de développement, instance consultative, plaide pour une organisation plus cohérente répondant tant à la dispersion des compétences, aux chevauchements d'échelle territoriale, à la multiplicité des acteurs qu'à la complexité de la prise de décision publique et à la nécessaire évolution des relations entre élus et habitants-usagers. Le Conseil prône l'intensification du dialogue inter-territorial et des gouvernances innovantes qui prennent en compte tous ces défis et toutes ces préoccupations. Gouvernances qui poussent à œuvrer ensemble et en cohérence dans une logique d'inter-territorialité pour l'intérêt de chacun, et ce au seul principe que les destins des uns et des autres sont étroitement liés.

A ces différentes échelles, il faut en ajouter une autre qui va prendre de plus en plus d'importance, celle du "territoire virtuel", nouvel espace de vie numérique dans lequel les citoyens travaillent, consomment, se distraient et... se rencontrent. Cette nouvelle dimension de la vie quotidienne échappe encore aux schémas technico-politiques conçus pour des territoires prescrits.

### L'importance du regard des citoyens et de la société civile

A l'heure où une étude diligentée par le SMAU (Syndicat Mixte de l'Aire urbaine) est en cours de finalisation sur un éventuel rapprochement des deux institutions que constituent la Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB) et Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), le conseil de développement souhaite que ce nouveau chantier contribue à améliorer la cohérence des politiques territoriales et n'ajoute pas à la complexité du système institutionnel.

Le Conseil de développement restera attentif aux conditions de mise en place et souhaite apporter le regard du citoyen et des acteurs de la société civile en complément de l'action des décideurs. Pour être utile, ce regard a besoin de se démarquer voire de se décaler de celui des élus et des cadres techniques, pour traduire la nouvelle donne issue des "vécus pluriels" des habitants.



## ► L'Aire Urbaine : du Constat aux pistes d'actions

Il faut avoir constamment à l'esprit que l'Aire Urbaine et ses composantes est une terre de « passage » depuis toujours. Elle doit devenir une terre où il fait bon rester.

### Constats de l'existant

#### Quelques réalisations de l'Aire Urbaine

- ▶ Les Pôles Universitaires à l'UTBM
- ▶ Le laboratoire d'étude et de recherche sur les matériaux, les processus et les surfaces, Le LERMPS
- ▶ Le Pôle Véhicule du Futur qui est vraisemblablement arrivé dans le pays de Montbéliard par l'attractivité de l'ensemble Universitaire et de l'ensemble des problèmes de transport.
- ▶ La ligne grande vitesse
- ▶ L'hôpital médian
- ▶ Aire Urbaine investissement
- ▶ Les scènes nationales de culture en cours de rapprochement
- ▶ Rencontre entre les 2 Offices du Tourisme (PMA et la CAB) : un passeport tourisme à l'échelle de l'Aire Urbaine propose 26 offres touristiques à 12 euros, à la clientèle sur 26 sites du Pays de Montbéliard et du territoire de Belfort.
- ▶ Gare TGV

#### Les freins

- ▶ Montbéliard et Belfort : un face à face micro-territorial !
- ▶ Peu de politique commune de développement avec plutôt une concurrence entre les différents grands sites d'attraction, Belfort et Montbéliard.
- ▶ Un manque de services communs administratifs pour les différents employeurs ou au service des populations.
- ▶ Les réalités économiques soulignent une concurrence quand à la stratégie des politiques mises en œuvre avec une lutte entre les intérêts économiques et les intérêts politiques, qui une fois de plus ne sont pas forcément au bénéfice de la population.
- ▶ Absence de politique partagée en matière de transports à l'échelle de l'Aire Urbaine qui pénalisent directement le citoyen.

### Recommandations

Cette nouvelle échelle territoriale ne devra pas apparaître comme une nouvelle structure « technocratique » contribuant à renforcer la complexité et l'illisibilité du système.

A cette fin, il apparaît nécessaire :

- ✓ de donner une place essentielle aux actions qui apportent un meilleur service à la vie quotidienne des habitants, une valeur ajoutée pour les acteurs de la société civile et les citoyens. Avancer dans la mise en place d'une organisation coordonnée, à l'échelle Aire Urbaine, des transports et des grands services publics, est un exemple illustratif de ces attentes,
- ✓ de concevoir une gouvernance d'essence fédérative plutôt que centralisée, évitant la mise en place d'un nouveau pouvoir « surplombant », privilégiant la multipolarité et le principe de subsidiarité. Sa mission est de permettre de mieux organiser les grandes politiques structurantes, de créer une effective plus-value pour le territoire et les citoyens mais aussi de construire, entre villes et agglomérations, des stratégies et des outils valorisant les dynamiques d'attractivité urbaine.
- ✓ de permettre, grâce à la mise en commun des moyens humains et matériels (agences, zones industrielle), plutôt qu'à leur mise en concurrence, un développement économique fort.
- ✓ d'aller au-delà des thématiques habituelles — si importantes fussent-elles — de l'attractivité économique, des déplacements... pour mieux répondre aux cahiers des charges des grandes politiques structurelles, en vue d'une attractivité plus grandes, capable de retenir les talents et de faire de l'aire urbaine une terre de long séjour et non de passage.
- ✓ d'utiliser les nouvelles synergies mises en place pour apporter de réelles valeurs ajoutées, par exemple dans les domaines de la recherche et de l'innovation, de la créativité culturelle, de la solidarité, ou à travers des financements optimisés et à effets de levier significatifs.

Le SMAU déjà cité a réalisé les études qui démontrent la pertinence d'une structuration plus forte de ce territoire, a développé les nombreux concepts qui feraient de l'Aire Urbaine un territoire attractif. Il conviendrait de donner à cet organe plus de moyens, une capacité de décision plus ambitieuse et une gouvernance plus lisible et plus locale.

Toutes les idées principales sont contenues dans ses rapports, il manque une véritable volonté de les appliquer.

### Pistes d'actions à court et moyen terme

1. Avoir une stratégie partagée en matière de transport (billettique commune, faciliter l'accès aux étudiants des sites universitaires,...)
2. Définir un nom qui contribuera à donner une identité à l'Aire Urbaine,
3. Mettre en place une nouvelle offre de service à l'échelle de l'Aire Urbaine,
  - ▶ Ramener un maximum de services pour plus de proximité avec les habitants du Nord Franche Comté.
  - ▶ Améliorer l'accès des citoyens aux services publics (forte demande santé, formation, habitat, transports...)
4. Mutualiser les moyens
5. Multiplier les événements partagés (culturels, sportifs,...) : toutes les grosses opérations doivent être portées par l'Aire Urbaine



## ► Conclusion

Travailler sur le thème de l'Aire Urbaine n'est pas chose aisée car de nombreux facteurs peuvent paraître bloquants... ils n'en sont pas pour autant immuables (historique, politique,...)

Si l'on admet bien volontiers que la gestion d'un territoire doit se rapprocher au plus près du bassin de vie réel des habitants, il reste un enjeu de taille : la question démocratique.

En effet, la société civile se devant d'avoir toujours un temps d'avance sur le politique, le conseil propose à moyen terme la mise en place d'une commission élargie regroupant des personnes du territoire de l'Aire Urbaine avec pour finalité la création d'un Conseil de développement unique à l'échelle de ce même territoire.

L'idée est de créer une « coopérative neuronale » qui consiste à prendre toutes les idées, d'où qu'elles viennent.

Enfin, au moment où nous réfléchissons sur la construction de l'Aire Urbaine, une nouvelle étape du chantier de la décentralisation est annoncée, avec notamment la mise en avant des territoires métropolitains comme nouvelles échelles territoriales !



## ► Composition du groupe de Travail

**ABBAD Abdelhakim**  
C.F.T.C.

**ARGUELLES Christian**  
CRR1 2000

**ARNOUX Jean-Paul**  
SUD

**BANET Odile**  
Habitat 25

**BARBIER David**  
C.F.D.T.

**BEGUE David**  
EIMI

**BELEY Thérèse**  
UNION LOCALE FORCE OUVRIERE

**BONNOT Romain**  
AIAVI

**CIROU Loïc**  
CCI Du Doubs

**CLERC Michel**  
ADAPEI – Animateur de la commission

**DEBOUVRY Caroline**  
C G P M E

**DEMANGE David**  
MOLOCO

**DYSLI Fabienne**  
UL CFDT

**EL RHAZ Jilali**  
Chargé de mission Codev

**ERARD Patrick**  
Vigie Mathéenne

**FIERS Véronique**  
Vergers Vivants

**GAUBERT Bertrand**  
SAIEM IDEHA

**JOUET Vincent**  
PEEP Pays de Montbéliard

**LAMARD Pierre**  
UTBM - Président Codev

**LAROYE Arlette**  
Office du Tourisme Pays de Montbéliard

**MATTI Guylène**  
C N L

**METIN Marie-Odile**  
Chambre des Métiers et de l'Artisanat

**MULET Dominique**  
A S C A P

**PELLIZON Claude**  
GVM

**PROUVOYEUR Rachel**  
Courtage & Associés

**ROMANO Anna**  
CAF

**SCHNEUWLY Françoise**  
Restos du Cœur

**VILLEMIN André**  
F C P E

**ZEDMIA Nadia**  
Union Locale F O



► **Personnes auditées**

**François VION DELPHIN,**

Professeur d'histoire moderne – Université de Franche-Comté

**Foudil TEGUIA,**

Directeur du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU),

**Michel ESTIENNE,**

Conseil Général 90,

**Johan THIENARD,**

Chargé de développement SMAU

**Etienne BUTZBACH,**

Maire de Belfort et Président de la Communauté d'Agglomération de Belfort

Conseil de développement | 8, avenue des Alliés - BP 98407 25208 Montbéliard cédex

**Le Secrétariat Général :**

Jilali EL RHAZ

Chargé de Mission

03.81.31.89.65

jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

Sylvie BARNEOUD

Assistante

03.81.31.87.24

sylvie.barneoud@agglo-montbeliard.fr

[www.agglo-montbeliard.fr](http://www.agglo-montbeliard.fr)

[codev@agglo-montbeliard.fr](mailto:codev@agglo-montbeliard.fr)



CodevMontbeliard



@Codev\_



Codev Montbeliard

